

**DECRET N° 128**

**Portant Nomination des Cadres du  
Cabinet du Ministère de la  
Communication et de la Culture.**

*En fait*

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

- Vu la Loi Fondamentale, notamment en son article 39,
- Vu le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre
- Vu le Décret n° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet portant nomination des Membres du Gouvernement.

**DECRETE**

**Article 1er**

**El Hadj Ahmadou THIAM, Professeur, précédemment Chef de Cabinet du Haut Commissariat à l'Information, est nommé Secrétaire Général du Ministère de la Communication et de la Culture.**

## Article 2

X El Hadj Ibrahima CISSE, Journaliste, précédemment Directeur Général du Journal HOROYA, est nommé Chef de Cabinet du Ministère de la Communication et de la Culture.

Le présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Fait à CONAKRY, le 9 SEPTEMBRE 1996

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a final flourish.

Le Général LANSANA CONTE